



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 25/09/2025

Reçu en préfecture le 25/09/2025

Publié le 29/09/2025

ID : 087-218717809-20250924-202546-DE



2025-046

**Nombre
de Conseillers :**

**en exercice -23-
présents 20
votants 22**

L'an **DEUX MILLE VINGT CINQ**

Le 24 septembre

le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PIREST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire
Date de la convocation du Conseil Municipal : 18 septembre 2025

PRÉSENTS : Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoints ; M. DUPIN, Mme LACOUR, Mme LAURENT, M. PREUILH, M. FOURNIER, Mme DA SILVA, M. BERGERON, Mme LACOMBE, M. DUJARDIN, Mme JULLIAND, M. LACOUCHIE, M. CHAUGNY, Mme DELOS, Mme DOUSSAINT

ABSENTS : M. LAUSERIE, Mme PAGLIONE-BISMUTH, M. BÉNARD

Pouvoirs : Mme PAGLIONE-BISMUTH donne pouvoir à Mme BESSE, M. BÉNARD donne pouvoir à M. CHAUGNY,

Madame Martine JULLIAND a été élue secrétaire de séance.

ACTIVITES PERISCOLAIRES 2025 -2026 - ATELIER DANSE THEATRE PARTICIPATION FINANCIERE DES PARENTS

Madame le Maire informe l'assemblée qu'un atelier danse théâtre est proposé aux enfants. L'animation est dispensée par Monsieur David DEBERNARDI les mardis. Le tarif horaire est de 50,00 € par heure.

Madame le Maire rappelle que la participation des parents pour l'année scolaire 2024/2025 était de :

- 10 € par mois pour 1 enfant, pour une activité de 1 heure
- 15 € par mois pour 2 enfants et plus d'une même famille

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

● **DÉCIDE de fixer la participation financière des parents pour l'année scolaire 2025/2026**
à

- **13 € par mois et par enfant.**

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.*

Signé par : Claudette
ROSSANDER
Date : 25/09/2025
Qualité : MAIRE

*Pour Copie conforme
Le Maire,*

Claudette ROSSANDER